

LUMILISS®

| Balayé

ESTHÉTIQUE, GRANDE LIBERTÉ DE CRÉATION

ASPECT DE SURFACE STRUCTURÉE ANTIDÉRAPANTE

Le LUMILISS® Balayé est un béton décoratif avec une finition antidérapante (structurée). Il répond aux tendances esthétiques actuelles de la construction. Une grande liberté de création est possible grâce à l'utilisation d'une large palette de couleurs.

Produit fabriqué par l'ensemble des centrales à béton prêt à l'emploi EDYCEM.

LES + PRODUIT LUMILISS® BALAYÉ

Large gamme de couleurs

Résistance de la surface à l'usure

Pérennité dans l'ouvrage

La mise en place par des professionnels du bâtiment, vous garantira un résultat optimal : durabilité, résistance à l'abrasion, absence de déformation ou d'orniérage, sensibilité au gel réduite.

Demandez conseil à votre technico-commercial béton.

NOTRE DÉMARCHE VITALISS®

Les produits Lumiliss® s'inscrivent dans notre démarche Vitaliss® : réduction de l'empreinte carbone de **20 à plus de 50%**.

vitascore



SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

Densité
2.4 T/m³

Classe d'exposition
habituelle :
Minimum XFI

DTU 21 NF
NF EN 13 877-1
«Chaussées en
béton»
NF P 98-170
«Chaussées en
béton de ciment»

Conformité
norme
NF EN 206+A2/CN
(2022)

Classe
de résistance
à la compression
la plus courante
C25/30

Production en
centrale à béton
GAGE DE QUALITÉ

VARIANTES

Retardateur de prise :
augmentation du temps
de mise en oeuvre

Micro-fibres : absorption des
contraintes de traction et
amélioration de l'état de surface
de vos dalles (fibres
non-structurelles)

Colorant : large palette de
couleurs et d'intensités

Consistance : de S2 à S3
(Respecter les pentes prévues pour
l'évacuation des eaux)

Pompable (à la demande)

DOMAINES D'APPLICATION

Aménagements publics

Allées de circulations, voiries de lotissement, trottoirs, passages piétonniers, parvis, pistes cyclables, cours d'école, accès privés ...

Aménagements privés

Accès privés, terrasses, allées de jardin, plages de piscine, parkings ...

CONSEILS & PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

-  Respecter les joints de dilatation suivant les normes en vigueur. Tous les 25m² et tous les 5 mètres linéaires pour les largeurs inférieures à 3 mètres
 -  Ne couler qu'avec une météo favorable
 -  Respecter les formes de pente pour éviter la stagnation des eaux
 -  Respecter les règles de l'art de la construction
 -  Tout ajout d'eau ou autre produit sur chantier, peut entraîner une modification de la teinte et/ou de l'aspect de surface
 -  Sécuriser les abords du chantier
 -  Port des équipements de protection individuelle
 - 
 - 
 - 
 - 
 - 

ENTRETIEN

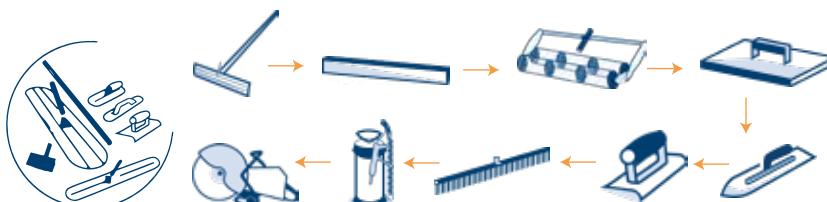
Traitements préventifs

Quelques semaines après la fin du chantier, appliquer un film protecteur de surface pour empêcher la pénétration des hydrocarbures et faciliter l'élimination des salissures superficielles.

Traitement curatif

Afin de conserver son aspect initial, procéder régulièrement à un nettoyage de votre béton

OUTILLAGES & MATÉRIELS



MISE EN OEUVRE DU PRODUIT

Le LUMILISS® Balayé peut être déversé directement avec la goulotte du camion malaxeur. L'utilisation d'un tapis ou d'une pompe est possible.

ETAPE 1

Réalisation du coffrage, positionnement des joints de dilation

ETAPE 2

Mise en place du polyane pour désolidarisation ou humidification du support à refus

ETAPE 3

Réglage, talochage, lissage et balayage du béton avec outils adaptés

ETAPE 4

Utilisation des fers à bordure pour une finition plus esthétique.
Pulvérisation d'un produit de cure obligatoire.
Balisage des abords pour préserver l'ouvrage pendant la phase de durcissement